



FICHE FORMATION

SÉCURITÉ INCENDIE & ÉVACUATION

Formation Afrique : Cycle de Formation en Sécurité Incendie

Durée : 14 Jours

L'essentiel

Valider les 3 premiers blocs de compétence du parcours Manager du risque incendie en entreprise

Cycle de quatorze jours dispensé en Afrique, validant les trois premiers blocs de compétence du parcours Manager du risque incendie en entreprise. Il couvre les phénomènes, la protection des bâtiments et les installations de sécurité incendie.

Enjeux

- Les référentiels techniques de sécurité incendie sont européens, mais s'appliquent à des bâtiments et à des moyens de secours qui n'ont pas les mêmes contraintes : distances d'intervention, pression d'eau disponible, délais des secours publics.
- Un site dont les secours extérieurs arrivent en quarante minutes ne peut pas être protégé comme un site où ils arrivent en dix. Le dimensionnement des moyens propres change de nature.
- La disponibilité des matériels et des prestataires de vérification conditionne les solutions retenues : une installation qu'on ne peut pas maintenir localement est un faux investissement.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les phénomènes de combustion, de propagation et les effets des fumées
- Analyser le risque incendie d'un site et en hiérarchiser les scénarios
- Identifier les mesures de protection passive et leur rôle dans la limitation du sinistre
- Situer les installations de sécurité incendie, leur fonction et leurs limites
- Dimensionner les moyens de première et de seconde intervention d'un site
- Construire le plan de prévention et de protection incendie de son établissement

Programme détaillé

- 1 Bloc 1 — Combustion, classes de feux, propagation, effets thermiques et fumées
- 2 Bloc 1 — Analyse du risque incendie : activités, stockages, sources d'inflammation
- 3 Bloc 2 — Protection passive : réaction et résistance au feu, compartimentage, portes
- 4 Bloc 2 — Désenfumage naturel et mécanique : principes et dimensionnement

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



- 5 Bloc 2 — Accessibilité des secours, dégagements et évacuation
- 6 Bloc 3 — Détection incendie et systèmes de mise en sécurité
- 7 Bloc 3 — Moyens d'extinction : extincteurs, robinets d'incendie armés, colonnes, poteaux
- 8 Bloc 3 — Extinction automatique : eau, gaz, mousse — quand elle se justifie
- 9 Besoins en eau d'extinction et rétention des eaux d'incendie
- 10 Organisation humaine : équipiers, consignes, exercices, accueil des secours
- 11 Vérifications périodiques et maintien en condition des installations
- 12 Projet fil rouge : plan incendie de l'établissement de chaque participant

Public concerné

- Responsables sécurité et QHSE d'entreprises et d'industries en Afrique
- Ingénieurs et techniciens en charge de la protection incendie d'un site
- Chargés de prévention d'assureurs, bureaux d'études, installateurs
- Responsables de site engagés dans une démarche de mise à niveau

Prérequis

- Formation technique de niveau technicien supérieur ou expérience équivalente
- Exercer une responsabilité en lien avec la sécurité incendie d'un site

Modalités pédagogiques

- Quatorze jours répartis en modules, permettant le retour en entreprise entre les sessions
- Cycle dispensé en Afrique, contenus adaptés au contexte local des participants
- Projet fil rouge conduit sur son propre établissement
- Exercices pratiques sur feux réels et sur installations

Évaluation des acquis

- Validation par bloc de compétence
- Soutenance du plan incendie de son établissement

Cadre d'application

Le cycle valide les trois premiers blocs du parcours Manager du risque incendie en entreprise ; il ne délivre pas le titre complet, qui suppose la validation de l'ensemble des blocs. Les référentiels techniques enseignés sont d'origine européenne : leur application relève des règlements de sécurité et des règles d'assurance du pays d'implantation du site, qui prévalent.

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com